







RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

Tahoua - Tillabéri | Mars 2021

I. Environement sécuritaire et protection dans la bande des trois frontières

Dans la région de Tahoua, le contexte sécuritaire et de protection du mois de mars 2021 a été marqué par une recrudescence des incursions des Groupes Armes Non Etatique (GANE) suivies de violations des droits humains dans les communes rurales de Takanamatt et Tebaram. Une attaque très meurtrière a été enregistrée dans les localités d'Intazayene, Woursanat, Bakoret et hameaux rattachés (département de Tillia) le dimanche 21 mars 2021 avec au bilan 137 personnes ayant perdu la vie.Cette aggravation de l'insécurité a motivé la création des groupes d'autodéfense par certaines communautés. Aussi, il est noté de plus en plus une présence remarquable des adolescents dans les rangs des GANE, surtout dans la commune de Takanamatt. Cette situation constitue une violation de la résolution 1612 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui interdit le recrutement ou l'utilisation des enfants par les groupes armés étatiques ou non étatiques.

Bande frontalière avec le Mali

Le contexte sécuritaire et de protection a été très instable et préoccupant dans la région de Tillabéri. Dans le département de Banibangou, il a été caractérisé par l'attaque meurtrière du 15 mars 2021 sur l'axe Banibangou-Sine Goder et l'axe Banibangou Darey Daye au cours de laquelle 65 personnes ont perdu la vie. Par ailleurs, plusieurs animaux ont été volés et des greniers de réserves de vivres ont été brûlés par les GANE le même jour. Dans les départements d'Abala et Ouallam (surtout dans la commune de Tondikiwindi), des incursions des GANE ont été signalées dans certaines localités. Elles ont été suivies de violations des droits surtout le droit à la vie et à l'intégrité physique (assassinats/ meurtres), ainsi que le droit à la propriété : incendie des greniers de réserves, les vols d'animaux et les prélèvements forcés de la zakat.

L'analyse de l'environnement de protection sur la bande frontalière avec le Burkina Faso révèle la persistance des difficultés suivantes :

- La faiblesse voir l'absent de l'accès aux services sociaux de base (Santé, eau, éducation pour les enfants, wash etc.) dans les zones affectées par la crise sécuritaire;
- L'aide humanitaire et protection des personnes à besoins spécifiques sont faibles voir absents également du fait des contraintes d'accès aux zones ;
- Les tensions communautaires liées aux suspicions entre membres des groupes ethniques du fait des accusations réciproques de dénonciation et collaboration avec les GANE.;
 - Les risques sécuritaires (attaques, enlèvement, assassinats, menaces, agression), liés aux activités des éléments de GANE.

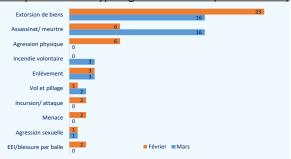
Ces peines sont amplifiées par les mesures drastiques d'état d'urgence instauré depuis plus d'un an. Il s'agit de l'interdiction de circulation des engins à deux ou trois roux. Ces mesures ont un impact énorme sur la vie quotidienne des populations. Jadis, les évacuations sanitaires s'effectuaient au travers les motos et tricycles vers des centres de santé les plus appropriés, les ravitaillements en moyens de subsistance dans les marchés hebdomadaires etc.

Bande frontalière avec le Burkina

II. Analyse des incidents de protection

41 Incidents de protection collectés Répartition des incidents par typologie Extorsion de biens Assassinat/ meurtre Enlèvement Incendie volontaire Vol et pillage Agression sexuelle 1

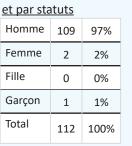
Comparaison des typologies d'incidents (Février-Mars)

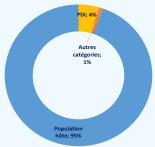


Répartition des incidents par typologie



Répartition des victimes par catégorie de personnes





Catégories des auteurs présumés



Tendance des violations par Départementet par mois



1. Région de Tillabéri

Répartition des incidents par typologie

Le mois de mars 2021, a été marqué par quatre typologies d'incident dans la région de Tillabéri, notamment les extorsions de biens, assassinats/ meurtres, enlèvements et incendie volontaire, selon les données rapportées par les sources de monitoring communautaire. Au total, 16 cas d'extorsions de biens, 16 cas de meurtres/assassinat, 3 cas d'enlèvements de personnes, 3 cas d'incendie volontaire, 2 cas de vol et pillages, 1 cas d'agression sexuelle sont rapportés durant cette période.

Comparaison des typologies d'incidents (Février-Mars)

La comparaison des incidents rapportés au cours des mois de février et mars, ressort des tendances en hausses et en baisses dans la région de Tillabéri. En effet, 16 cas extorsions de biens, et 16 cas d'assassinats/meurtres sont rapportés au mois de mars, contre 23 cas d'extorsions et 6 cas d'assassinats/meurtres en février, pour le restant des incidents, le nombre des cas reste plus ou moins constant.

Répartition des incidents par typologie de violation

Les violations du droit à la propriété, violation du droit à la vie et l'intégrité physique, à la liberté de mouvement et violence sexuelle restent encore les types de violation les plus rapportées au cours du mois de mars avec respectivement 51%, 39%, 7%, et 2% selon les zones de la région de Tillabéri.

Catégorie de victimes

Au mois de mars, les victimes des incidents rapportés dans les zones d'insécurité de Tillabéri, sont majoritairement des hommes 97%, les femmes 2%, et les garçons 1%. Les enfants restent des victimes directes ou indirectes des incidents commis par les types d'auteurs toute catégorie confondue. Et les adultes restent les plus touchés par les typologies d'incidents

Statut des victimes

La proportion des victimes parmi les populations hôtes est repartie en hausse au cours du mois de mars, avec 95% des victimes. La proportion des victimes PDI n'a pas changé et reste à 4% et les autres catégories de populations à 1%.

Catégories des auteurs présumés

La majorité des auteurs des incidents de protection dans la région de Tillabéri, reste les éléments de groupes armés non étatique, suivi des membres de la communauté et en dernière position les non identifiés. Au mois mars cette tendance n'a pas changé et les GANE représentent 88%, des auteurs présumés des incidents, 5%, membres de la communauté et 2%, des non identifié.

Tendance des violations par Département

La situation sécuritaire dans la région de Tillabéri est volatile et les risques sont plus elevés d'une zone à une autre. Au mois de mars 2021, les départements de Banibangou, Abala, Ouallam, Torodi, ont connu des piques d'incidents, comparativement à la même période au mois de février.

En effet, 17 incidents sont rapports en mars, contre 1 incident en février dans le département de Banibangou, 4 incident rapportés en février, contre 10 incidents en mars dans le département d'Ouallam.

149 Incidents de protection collectés Répartition des incidents par typologie Extorsion de biens Vol et pillage Agression physique Assassinat/ meurtre Menace Incirsion/ Attaque EEI/ Blessure Enlèvement 2 Confit intercommunautaire

Comparaison des typologies d'incidents (Fév-Mars)

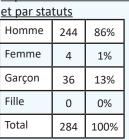
Viol/Agression sexuelle 1

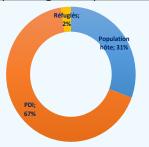


Répartition des incidents par typologie

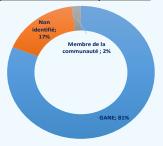


Répartition des victimes par catégorie de personnes

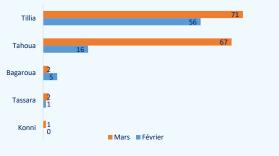




Catégories des auteurs présumés



Tendance des violations par Département et par mois



2. Région de Tahoua

Répartition des incidents par typologie :

10 typologies d'incidents ont été inventoriées. Sur les 10 typologies, 05 viennent en tête du classement :

- Les extorsions des biens avec 89 cas sur 149 au total ;
- Les vols et pillages avec 19 cas sur 149 au total;
- Les agressions physiques avec 16 cas sur 149 au total;
- Assassinat/meurtre avec 09 cas sur 149 au total;
- Menace avec 05 cas sur 149 au total.

Comparaison des typologies d'incidents de protection (Février -Mars)

Dans la région de Tahoua, le nombre d'incidents a augmenté pour presque toutes les typologies d'incidents : extorsions des biens (89 cas en mars contre 33 en février), vols et pillages (19 en mars contre 18 en février), assassinat/meurtre (9 cas en mars contre1 en février), menace (5 cas en mars contre 3 en février), blessure par balle (3 cas en mars contre 1 en février), enlèvements (2 cas en mars contre zéro cas en février). Le nombre d'agressions physiques a été le même en mars et février (16 cas).

Répartition des incidents par type de violations

4 types de violations ont été enregistrés. Il s'agit de :

- violation du droit à la propriété à travers les prélèvements forcés de la ZAKAT, les vols et pillages avec 76 % du total des cas enregistrés;
- violation du droit à la vie et à l'intégrité physique à travers les assassinats/meurtres et les agressions physiques avec 22 % des cas;
- violation du droit à la liberté des mouvements à travers les enlèvements avec 01 % des cas;
- Et enfin violence sexuelles avec 01 % des cas enregistrés.

Répartition des victimes par catégorie de personnes

284 personnes (des hommes et des femmes, des adultes et des enfants) ont été touchées par les incidents de protection.

- Les hommes représentent 86 % des victimes (soit 244 individus) ;
- Les femmes 1 % des victimes (soit 4 individus) ;
- Les garçons (-18 ans) 13 % des victimes (36 individus);
- Les filles (-18 ans): 0 % des victimes.

Répartition des victimes par statut

Les déplacés internes ont été les plus touchés avec 67 % des victimes, suivie de la communauté hôte avec 31 % de victimes et enfin les réfugiés avec 2% des victimes.

Catégories des auteurs présumés

Les GANE sont auteurs présumés de 81% d'incidents, les individus non identifiés sont auteurs présumés de 17 % d'incidents et enfin les membres de la communauté sont auteurs présumés de 2 % d'incidents. Les GANE sont toujours les auteurs présumés du plus grand nombre d'incidents dans la région de Tahoua.

Tendance des violations par département

Le département de Tillia a enregistré le plus grand nombre d'incidents (71), suivi du département de Tahoua (67 incidents), ensuite Bagaroua (5 incidents), Tassara (02 incidents) et enfin le département de Konni (1 incident).

III. Suivi des mouvements de population

Nouveau mouvement ou Mouvement de départ	À Gothèye: un mouvement de population a été observé dans la journée du 23 mars 2021, venant de la localité de Doulgou. Selon les autorités locales, environ 15 ménages de 75 personnes sont arrivés. Les raisons de ces mouvements sont liées aux menaces et à l'ultimatum adressé à la population par les GANE. À Ouallam: Il a été signalé l'arrivée sur le site de deux (02) ménages de sept (07) individus en provenance de Tchioma Bangou dans la commune de Tondikiwindi. À konni: 36 ménages de 154 individus ont quitté la localité d'Illela au Nigeria, frontalière avec le Niger pour s'installer au quartier Kawra Ce mouvement a été provoqué par une attaque perpétrée par des individus armés dans la localité d'illela au cours de laquelle 11 personnes auraient été tuées.
Mouvement secondaire	 À Tillia: Plusieurs personnes ont quitté les localités d'Intazayene, Woursanat, Bakoret et hameaux rattachés à la suite de l'attaque meurtrière du 21 mars 2021. Ainsi, à la date du 26 mars 2021, le nombre d'arrivés enregistrer sur les sites d'accueil se présente comme suit: 53 ménages de 275 individus arrivés au chef-lieu du département de Tillia. 73 ménages de 379 individus (estimés) arrivés à Intaragmat à 12 km du chef-lieu du département de Tillia. 89 ménages de 543 individus arrivés à Eknewane toujours dans le département de Tillia. 31 ménages de 193 individus arrivés à Inkotayene dans le département de Tillia. 07 ménages de 26 individus arrivés sur la ZAR d'Intikane, dans le département de Tillia.
Mouvement retour	À Tassara: 04 ménages de 31 individus ont quitté la localité de Tarissadat pour rentrer dans leur village d'origine Egareck (Département de Tillia) à la suite d'une accalmie relative observée dans le village.

IV. Protection de l'enfance

Dans la région de Tahoua: Il a été constaté de plus en plus une présence remarquable des adolescents dans les rangs des GANE lors des opérations de prélèvement de la zakat dans les communes de Takanamatt et Tebaram. Cette situation constitue une violation de la résolution 1612 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui interdit le recrutement ou l'utilisation des enfants par les groupes armés étatiques ou non étatiques.

Lors de l'attaque meurtrière du 21 mars dans les localités de Bakoret et Intazayene, dans le département de Tillia, 7 enfants séparés de leurs parents ont été enregistrés et sont actuellement dans une famille d'accueil spontanée à Tillia. Par ailleurs, 04 enfants de Bakoret auraient été emportés/enlevés par les GANE après l'attaque et 29 enfants dont 3 filles auraient selon les sources communautaires.

Par ailleurs, plusieurs cas de protection concernant les enfants ont été identifiés au cours du mois sous rapport : cas de mariage d'enfants, Exploitations et pires formes de travail des enfants, enfants malades, enfants à risque de ne pas aller à l'école ou à risque d'apatridie, enfants malnutris, enfants traumatisés, enfants victimes d'agressions, cas suspect de rougeole et pneumonie chez les enfants, etc.

Identification et référencement des cas de protection		Filles	Garçons	Total
Référencement	# total cas de protection référés	107	89	196
Dánanas	Pris en charge effective	54	40	94
Réponse	Prise en charge non éffectuée	63	39	
Aucune action	Non référés faute de structures	70	44	114
Nombre Total des cas de protection identifiés		177	133	310

Dans la région de Tillabéri : les enfants n'ont pas été épargnés par l'attaque meurtrière perpétrée par les GANE sur l'axe Banibangou-Sine Goder et Banibangou Darey Daye, le 15 mars 2021. En effet, certaines sources indiquent que 04 enfants y auraient laissé la vie, tandis que d'autres évoquent 08 enfants tués. il y aurait eu 02 enfants disparus dont l'un a été retrouvé mort plus tard et l'autre qui n'a toujours pas été retrouvé. L'attaque du 24 mars de 2021, à Zibane et Gadabo dans la commune d'Anzourou ayant fait 14 morts et 8 blessés, dont 7 enfants .La nouvelle stratégie des GANE à s'attaquer directement aux civiles en particulier les hommes de tout âge, en laissant derrière femmes et enfants, veuves et orphelins est une nouvelle épreuve assez dure les enfants et familles des enfants.

Les enfants continuent de subirent également le choc psychologique et traumatique des évènements sécuritaires y compris les mouvements internes de population. Ces derniers s'effectuent après des attaques, ou suite à des ultimatums de quitter les lieux donnés par les les groupes armés non étatique, au cours de ces mouvements plusieurs enfants sont soit séparés de leurs parents, soit contraint de marcher plusieurs dizaines de km, entre le lieu de départ

et la destination finale aussi, la situation scolaire des enfants dans la région de Tillaberi en particulier sur la bande frontalière Niger-Burkina Faso et dans les départements d'Ayérou et Tillabéri, a connu peu ou pas de changement. Les écoles dans les villages à risques restent fermées et il y a aucune alternative offerte aux milliers d'enfants déscolarisés de ce fait. Au cours du monitoring, plusieurs cas de protection concernant les enfants ont été identifiés, notamment: les cas d'enfants malades, enfants malnutris, enfants à risque de ne pas aller à l'école, enfant présentant des troubles mentaux, enfants souffrant de pneumonie, paludisme, etc.

Identification et référencement des cas de protection		Filles	Garçons	Total
Référencement	# cas de protection référés	43	58	101
Réponse	Pris en charge effective	42	58	100
Aucune action	Non référés pour faute de structures	01	0	01
Nombre Total des cas de protection identifiés		43	58	101

V. Violences Basées sur le Genre (VBG), Prévention et Réponse

Dans la région de Tillabéri le mois de mars 2021, a été marqué par les multiples allégations de viols et agressions sexuelles attribuées aux éléments du contingent militaire tchadien stationné aux alentours de la ville de Téra. Au total, trois cas de viols ont été confirmés par l'expertise médicale dont un sur mineur et trois tentatives de viols n'ayant pas abouti à l'acte de viol, dont deux sur mineurs. Les femmes sont de plus en plus victimes de violation du droit à liberté de mouvement. Dans la commune de Sanam, département d'Abala les GANE ont fait irruption dans le marché de EZZA et auraient chassé toutes les femmes qui vendaient ou qui faisaient leurs achats. 01 cas d'exploitation sexuelle avec grossesse non désirée a été identifié à Dingazi Banda dans le département d'Ouallam. Il a été référé au CSI de Dingazi pour le suivi de la grossesse.

Dans la région de Tahoua, 28 cas de VBG ont été identifiés. Sur les 28 cas, nous avons :

- 13 cas de mariage d'enfants dont : 05 à Azakaza référé à APBE sur la ZAR, mais non pris en charge car les victimes n'ont pas effectué le déplacement pour venir à Intikane ;
- 01 à Inizdane non référé faute de structures de PEC ;
- 01 à Takanamatt non référé faute de structures de prise ;
- 02 à Bagaroua référé à la DDPF/PE dont 01 déjà consommé et l'autre suspendu par la DDPF/PE;
- 02 sur la ZAR d'Intikane référé à l'APBE sur la ZAR ;
- 02 cas de déni de ressources, d'opportunités et de services, identifiés sur la ZAR d'Intikane référé à l'APBE.
- 06 cas d'agression physique dont : 05 sur la ZAR d'Intikane (4 PDI référés à l'APBE et 01 réfugiée, référés à ADKOUL)
- 01 à Bagaroua référé à la DDPF/PE.
- 01 cas de viol identifié à Takanamatt, référé au CSI de ladite localité pour une PEC sanitaire;
- 01 cas de tentative de viol identifié sur la ZAR d'Intikane et référé à l'APBE à Intikane pour une PEC;
- 02 cas de violences psychologique et émotionnelle identifié sur la ZAR d'Intikane et référé à l'APBE à Intikane pour une PEC;
- 02 cas de sexe de survie identifiés sur la ZAR d'Intikane et référé à l'APBE à Intikane pour une PEC
- 03 cas d'exploitation sexuelle avec grossesse non désirée dont (01 à Bagaroua référé à la DDPF/PE et à l'hôpital, 01 à Takanamatt référé au CSI pour consultation prénatale et 01 à Tebaram référé aussi au CSI pour une consultation prénatale.

VI. Analyse des besoins prioritaires et activités de réponse

Tahoua		Cinq (5) thèmes ont été abordés au cours des séances de sensibilisation du mois de mars 2021 sur la ZAR d'Intikane Site de Tassak Site de Miguiza :: Bagaroua Takanamatt Site de Tarissadat Site de Tagalalte la prévention de la propagation du COVID 19, la prévention de la rougeole, les violences basées sur le genre, la scolarisation de la jeune fille et la coexistence pacifique. Au total 1889 personnes ont été touchées par les séances de sensibilisation, dont 695 hommes, 683 femmes, 284 garçons et 227 filles		
Tilla	abéri	Les thèmes abordés lors des séances de sensibilisation du mois de mars 2021. Il s'agit des violences basées sur le genre, la scolarisation de la jeune fille, la protection de l'enfant, la santé de la mère et de l'enfant et la coexistence pacifique. Les sensibilisations ont eu lieu sur les sites de Tondikiwindi, Ouallam, et 'Abala : Au total 192 personnes ont été touchées dont 53 hommes, 70 femmes, 32 garçons et 37 filles		

VII. Gaps multisectoriels

Avec le tracé des frontières Niger-Burkina jusque-là non définitives, les populations vivant tout long de la frontière expriment leurs inquiétudes quant à l'accès aux documents civils. D'après les réponses recueillies lors du monitoring communautaire dans ces zones la majorité des populations hôtes ou déplacées ne possèdent pas des documents civils. 85% des personnes disent ne pas disposer de documentation civile (carte d'identité nationale pour les adultes et acte de naissance pour les enfants) et les raisons avancées sont entre autres (fermeture des centres d'état civil, dépôt hors délai, frais de paiement, distance des centres du village... etc).

Ce manque de document met à risques ces populations qui pourraient être privées d'éducation, santé, libre circulation, et aussi les exposer à des risques sécuritaires avec les opérations militaires en cours dans toutes les zones d'insécurité. L'insuffisance d'eau dans la bande frontalière avec le Mali est en train d'impacter la cohésion sociale entre les communautés. En effet, une bagarre a opposé des membres de la communauté Peul et ceux de la communauté touareg autour d'un puits par rapport à l'accès à l'eau dans la localité de TITILIT, dans le département de Tassara. Trois personnes ont été blessées et évacuées au CSI de Tassara.

Les multiples assassinats et autres exactions enregistrés dans le nord des communes de Tondikiwindi et de Banibangou, font planer des risques de conflits et violences inter communautaires graves dans la zone entre une communauté accusée de complicité ou d'appartenance aux GANE qui sont responsables de ces assassinats et exactions et une autre communauté particulièrement majoritaire dans la zone qui se dit victime.

VIII. Référencement des cas de protection

Tahoua	 Sur les 541 cas de PBS identifiés incluant les cas de VBG et les cas de protection identifiés chez les enfants, dont 332 de sexe féminin et 209 de sexe masculin : 357 cas ont été référés vers des structures de prise en charge parmi lesquels 213 de sexe féminin et 144 de sexe masculin. 184 n'ont pas été référés faute de structures de prise en charge dont 119 de sexe féminin et 65 de sexe masculin. Sur les 357 cas référés : 209 cas ont été directement pris en charge parmi lesquels 136 qui sont de sexe féminin et 73 qui sont de sexe masculin ; 132 cas sont en cours d'être pris en charge dont 62 de sexe féminin et 70 de sexe masculin feront l'objet d'un suivi particulier ; Pour 16 cas : les personnes concernées n'ont pas fait le déplacement vers la structure de
Tillabéri	référence (12 cas féminins et 4 cas masculins). Sur les 255 cas de protection identifiés incluant les cas de VBG et cas de protection identifiés chez les enfants, dont 129 de sexe féminin et 126 de sexe masculin : 209 ont été référés (dont 112 de sexe féminin et 97 de sexe masculin); 46 n'ont pas été référés faute de structure de prise en charge (dont 19 de sexe féminin et 27 cas de sexe masculin). Sur les 209 cas référés : 195 ont fait l'objet d'une prise en charge dont 104 de sexe féminin et 91 de sexe masculin; 14 ne sont pas encore pris en charge dont 06 de sexe féminin et 08 de sexe masculin. Ils font l'objet de suivi.

IX. Défis et Récommandations

1. Défis

- L'inaccessibilité de certains sites et localités à cause de l'insécurité limite les capacités de collecte des informations liées à la protection mais aussi la réponse des humanitaires ;
- La non-couverture de certaines localités par le réseau de téléphonie mobile : retarde la remontée des informations sur ce qui se passe dans ces localités par les moniteurs et points focaux. Parfois, il faut attendre les jours des marchés hebdomadaires pour avoirs les informations.
- L'expansion des mouvements des GANE dans différentes localités de la région de Tahoua avec son corolaire de violations des droits des civiles fait accroître le besoin de monitoring de protection alors que les moyens sont limités.
- L'insuffisance des structures pour la prise en charge de certains cas de protection identifiés.

2. Récommandations

Secteur	Recommandations	Communes	Acteurs concernés	Échéance
Sécurité	Renforcer les patrouilles des FDS sur la bande frontalière avec le Mali et le Burkina Faso	Tillia Tondikiwindi, Banibangou , ouallam, Abala Anzourou, Gotheye, Torodi,	FDS	En continu
Sécurité alimentaire	Effectuer des distributions de vivres à l'endroit des communautés affectées par les vols répétés de bétail et l'incendie de greniers contenant les réserves de nourriture	Banibangou, Abala, Tillia, Tondikiwindi	Acteurs humanitaires	Le plu vite possible
Cohabitation pacifique	Intensifier les sensibilisations sur la cohabitation pacifique pour apaiser les tensions et risques de violences intercommunautaires dans les différentes localités qui sont victimes d'attaques récurrentes des GANE	Tillia, Tondikiwindi, Banibangou, Torodi, Makalondi, Djagourou et Anzourou	Etat du Niger et Acteurs humanitaires	Le plus vite possible et en continue
VBG	Prendre des dispositions nécessaires et urgentes visant à faire cesser les allégations d'agressions sexuelles, cas de viol et toutes autres pratiques attribuées aux éléments du contingent militaire tchadien stationné à Téra	Tera	Etat du Niger	Le plus vite possible et en continue
WASH	Faciliter l'accès à l'eau sur les sites de Hamataye et Ouallam	Banibangou, Ouallam	Etat du Niger et Acteurs humanitaires	Le plus vite possible et en continue